

Référence : IMMO-DISCRI-2

### Public visé

- Les collaborateurs au sein d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau accueillant du public ou interagissant avec la clientèle.
- Les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau.

### Recommandation

- Professionnels de l'immobilier en exercice.

**Public concerné**  
Tout public

**Prérequis**  
Aucun

**Méthode**  
E-learning

**Durée : 2H**

**Prix : 40 € \***

\* Exonéré de TVA  
(Art.261.4.4a du CGI)

## Objectifs de la formation

- Comprendre la notion de discrimination.
- Avoir conscience des conséquences juridiques des discriminations.
- Être en mesure d'assurer un processus de vente ou location exempt de discrimination.
- Faire de la non-discrimination son éthique professionnelle.

## Compétences visées

- Maîtriser les situations potentiellement discriminatoires.
- Savoir mettre en place des critères objectifs et des conditions identiques pour tous, affranchies de toute discrimination.
- Améliorer sa capacité d'adaptation, de négociation et de diplomatie.

## Modalités d'évaluation

Une validation des connaissances se fait tout au long de la formation par l'intermédiaire de quiz.

### Document remis à l'issue de la formation :

- Attestation de formation pour la chambre de commerce et de l'industrie (CCI).

**Durée d'accès**  
au campus de formation  
en ligne :  
**6 mois d'accès**



En France, l'origine est le premier critère de discrimination pour l'accès au logement et à l'emploi.

Cette formation de 2 heures permet de consolider vos acquis et d'acquérir de nouvelles connaissances pour prévenir les discriminations et les gérer.

Elle est construite de façon à privilégier la chronologie d'un processus de location, de la rencontre avec le propriétaire jusqu'au choix du locataire, en reprenant successivement les relations du professionnel (avec le propriétaire, avec les candidats, avec le locataire choisi, avec les autres professionnels et au sein de son agence).

Les capsules offrent un apport continu de connaissances sur la discrimination ainsi que des outils pour les mettre en application dans sa pratique professionnelle.

**Cette formation peut s'inscrire dans le cadre de la formation « Loi ALUR » vous permettant de renouveler votre carte professionnelle.**

## Détails de la formation

La formation est composée de plusieurs capsules de 15 à 20 minutes chacune comportant une thématique précise.

### Capsule 1 – Le cadre réglementaire

- ▶ Cette capsule permet de découvrir ce qu'est la discrimination, ses différentes formes ainsi que les inégalités de traitement interdites par la loi. Elle présente les principaux repères juridiques concernant la lutte contre la discrimination en général et, plus particulièrement concernant l'accès au logement.

### Capsule 02 – La relation avec le propriétaire

- ▶ Cette capsule est consacrée à la prise de mandat de vente ou de location par un professionnel de l'immobilier et porte spécifiquement sur la relation avec le propriétaire (client) sous l'angle de la non-discrimination. Elle explore l'entretien avec le propriétaire/client : la prise du mandat avec l'établissement des conditions de la location garantissant le respect des obligations prévues par la loi (obligation de décence, congé de bail, etc.).

### Capsule 03 – Recherche et choix du locataire

- ▶ Cette capsule se concentre sur la relation du professionnel de l'immobilier avec les candidats locataires. Elle concerne tout le processus de mise en location d'une habitation, allant de la rédaction de l'annonce au choix du locataire, en passant par les interactions avec eux, la constitution du dossier et les visites.

## Capsule 04 – Professionnalisation des pratiques

- ▶ Cette capsule est consacrée aux pratiques à adopter pour respecter les obligations déontologiques et juridiques de non-discrimination à l'accès au logement. Elle présente des façons de systématiser ses procédures et prouver leur transparence par l'utilisation et le renseignement d'outils pratiques.

## Capsule 05 – Droits, recours et responsabilité professionnelle

- ▶ Cette capsule porte sur les droits des locataires, à leurs recours en cas de discrimination et au rôle et responsabilité des professionnels de l'immobilier à cet égard.

## Capsule 06 – Force de proposition

- ▶ Cette capsule est consacrée à ce que les professionnels de l'immobilier peuvent promouvoir pour lutter contre la discrimination et apporter une plus-value à leur pratique professionnelle. Elle cherche à mettre de l'avant des façons proactives de favoriser l'inclusion et ainsi lutter contre les discriminations (accessibilité physique, économique, technique).

## Capsule 07 – Quiz final

- ▶ Un quiz clôt la série de capsules.

## Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Nos formations E-learning permettent un apprentissage efficace et accessible à tous.

Elles sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques, avec :

- Des dessins animés immersifs ;
- Des apports de connaissances graphiques et animés ;
- Des exercices d'ancrage tout au long des séquences ;
- Chaque capsule se termine par un quiz qui permet d'évaluer les connaissances et d'obtenir un score final.

## Supports d'apprentissage

- Carnet de prise de notes.
- Fiche de synthèse.



## Un peu d'histoire



Jean-Michel Pauline a fondé Babylon.fr en 1990 et en a dirigé les activités jusqu'en 2023.

Tout au long de sa carrière, il a conjugué responsabilités opérationnelles et développement de formations, contribuant ainsi à l'essor et à la notoriété de l'entreprise.

Depuis 2023, notre équipe perpétue cette vision avec passion et détermination.

Une équipe spécialisée assure désormais la continuité pédagogique, enrichissant et actualisant régulièrement nos programmes de formation. Notre engagement est de maintenir l'excellence et la pertinence des contenus qui ont fait la réputation de Babylon.fr.

## Vos référents

### Tutorat et accompagnement

Durant toute votre formation, [babylon.fr](http://babylon.fr) reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide ([support@babylon.fr](mailto:support@babylon.fr)).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

### Contact

Pédagogique et administratif : Léa PAULINE - [lea.pauline@babylon.fr](mailto:lea.pauline@babylon.fr) / +33 4 79 25 94 96

Technique : Lionel PARENT - [lionel.parent@babylon.fr](mailto:lionel.parent@babylon.fr) / +33 4 79 25 94 96



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :  
actions de formation

## Environnement technique

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut :

- ▶ Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec un navigateur à jour (Google Chrome, Edge, Firefox ou Safari selon l'appareil utilisé).
- ▶ Maîtriser l'usage des logiciels d'accessibilité le cas échéant (NVDA, JAWS, VoiceOver ou TalkBack selon l'appareil utilisé).
- ▶ Avoir une certaine aisance avec un ordinateur et savoir utiliser au minimum les principales applications courantes (messagerie, navigateur web, bureautique, PDF...).
- ▶ Savoir utiliser internet et avoir un accès avec une connexion haut débit.

## Accessibilité



Nous sommes engagés dans un processus d'amélioration de l'accessibilité de nos modules de formation en nous appuyant sur les plus hauts standards actuels.

En plus des sous-titres déjà en option dans la version standard, la navigation est pensée pour les utilisateurs de lecteur d'écran et pour les personnes n'utilisant que le clavier (exercices adaptés...).

La fiche de synthèse de fin de module est structurée pour répondre aux normes d'accessibilité.

## Financement et prise en charge de la formation par votre OPCO.

En tant qu'organisme certifié Qualiopi, votre formation chez Babylon.fr peut être prise en charge par un opérateur de compétences (OPCO).

Après avoir identifié l'OPCO dont vous dépendez, renvoyez-lui le devis signé et le programme de votre formation, accompagné de la demande de prise en charge financière que l'on vous fournit.

Vous n'avez plus qu'à attendre l'avis de validation de votre OPCO sous forme de convention de prise en charge à signer.

En fin de formation nous vous transmettons les documents attendus par l'organisme de prise en charge (attestation d'assiduité, relevé de connexion, facture acquittée...) qui vous permettront de finaliser votre demande de remboursement.

## Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment.

## Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant unique et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet le cas échéant à un tuteur, de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

## Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site, sur la page de la formation, en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant sur le bouton « je suis intéressé.e ».

Nos conseillers sont à votre disposition  
pour construire votre projet.

**Conseillez-moi**

formation@babylon.fr  
04 79 25 94 96  
(Appel non-surtaxé)

